

PROGRAMME DE FORMATION FORMATION CONTINUE POUR LE PERSONNEL AMBULANCIER - PRISE EN CHARGE PÉDIATRIQUE

MAJ 27/04/2024

Objectifs :

- ❖ Renforcer ses connaissances et optimiser ses compétences pour prendre en charge les urgences pédiatriques

Programme :

PRISE EN CHARGE PEDIATRIQUE (3heures 30)

- ❖ Connaître les paramètres de surveillance des fonctions vitales chez le nourrisson et l'enfant
- ❖ Reconnaître les signes de détresse vitale chez le nourrisson et l'enfant.
- ❖ Savoir prendre en charge un enfant présentant une détresse respiratoire/ Circulatoire ou neurologique
- ❖ Savoir prendre en charge l'ACR chez le nourrisson et l'enfant.

Durée :

Prix : 300,00 €

Public : Ambulancier, Auxiliaires Ambulanciers, Chauffeurs taxis

Prérequis : Voir le public visé

Moyens pédagogiques :

Une partie du matériel pédagogique sera fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...) ainsi que les mannequins, défibrillateur, O2, sac d'urgence.

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ Active et participative.
- ❖ Evaluation des pratiques pré-stages (questionnaire)
- ❖ Analyse des pratiques professionnelles
- ❖ Exposés
- ❖ Travaux pratique
- ❖ Mises en situations professionnelles simulées
- ❖ Exposé par les participants de situations complexes et réflexion sur la prise en charge du patient.
- ❖ Quiz interactif d'analyse de situation.
- ❖ Ateliers pratique

Modalités de suivi :



En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation : Une attestation de formation sera délivrée à chaque participant

Nos formateurs :

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr